

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 juin 2020

Lancement d'une grande concertation en ligne sur le Plan local d'urbanisme de Valence

Dès aujourd'hui et durant tout l'été, les Valentinois sont invités à participer à la concertation en ligne organisée par la Ville dans le cadre de la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU).

Habitat, mobilité, transition écologique, patrimoine, attractivité... bien des thématiques sont abordées et nécessitent l'avis de tous, dans une logique de co-construction de la ville de demain.

Comment participer à la concertation ?

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville s'est engagée dans une démarche globale de concertation qui comprend l'organisation de réunions publiques ainsi que d'ateliers de travail participatifs (dont une partie des membres sera tirée au sort sur les listes électorales) et la mobilisation des supports de communication de la Ville.

Du fait de la crise sanitaire, les outils traditionnels de la concertation tels que les réunions publiques ont dû être décalés en septembre. La Ville de Valence a su tirer parti de ces contraintes et innover en proposant une grande concertation en ligne dès maintenant et durant tout l'été.



Ainsi, en parallèle de la campagne d'affichage lancée par la Ville (cf. visuel ci-contre), les Valentinois peuvent participer à la concertation en se rendant sur la <u>rubrique dédiée au PLU sur le site Internet de la Ville</u> et sur les réseaux sociaux de la Ville (Facebook et Instagram), qui accordent une part importante au sujet au travers de multiples animations.

Le petit ambassadeur du PLU

Choisi par la Ville pour être l'ambassadeur de son Plan local d'urbanisme, ce blondinet au nœud papillon violet et aux lunettes rondes va se retrouver dans tout Valence.

Il se décline au travers d'une campagne de communication réalisée pour marquer les esprits et inciter les Valentinois à participer à la concertation.

CONTACT PRESSE: Émilie Gay 04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr









De Valence.fr aux réseaux sociaux, le plein d'animations

Sur le site Internet de la Ville, on trouve dès aujourd'hui :

- des informations pédagogiques autour du PLU
- des questionnaires, quiz...
- un nouveau mini-quiz thématique mis en en ligne chaque semaine

Sur les réseaux sociaux, des rendez-vous hebdomadaires ont lieu tout l'été avec des mini-vidéos ludiques sur Facebook, des concours-photos, des stories...

Ces éléments, réceptionnés pendant la concertation en ligne, alimenteront le diagnostic qui sera établi en fin d'année par le groupement de bureaux d'étude spécialisés (VERDI Auvergne Rhônes-Alpes et Detry-Levy et Associés). Les registres habituels de concertation sont également disponibles à l'Hôtel de Ville et à l'espace Jacques Brel. Les observations des Valentinois peuvent se faire sur valence.fr ou par mail à plu2020@mairie-valence.fr.

Toutes les contributions doivent s'inscrire dans un même objectif : construire un projet d'intérêt général pour la ville.

Et ensuite?

D'abord, pour compléter cette concertation en ligne, des réunions d'information seront organisées en septembre dans chaque quartier.

Elles seront l'occasion de répondre aux questions et de débattre sur nos perceptions de la ville et de ses enjeux.

Ensuite, dans une logique de co-construction d'ampleur et représentative de toute la population, des ateliers participatifs thématiques composés de citoyens volontaires et de citoyens tirés au sort seront organisés en octobre 2020. Lors de ces ateliers, les guestions de l'habitat, de la mobilité, de l'environnement, du patrimoine et de l'attractivité seront abordées.

Par ailleurs, des kits de travail seront à la disposition des citoyens, des acteurs associatifs ainsi que des maisons de guartier qui souhaiteraient approfondir le sujet.

Enfin, de la co-construction de cet état des lieux avec les habitants, les élus et les techniciens va découler le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de Valence qui fera l'objet d'un débat officiel en conseil municipal.

Ce document définira la stratégie de développement de la ville, avec une vision à long terme assurant le confort de notre génération et celles à venir (cadre de vie, biodiversité, climat...) :

- quelle prise en compte des enjeux environnementaux ?
- Comment intégrer la protection patrimoniale ?
- Quels outils pour mieux construire?

Une seconde série de réunions publiques sera organisée au premier trimestre 2021 pour présenter ce nouveau PADD. Un débat officiel au sein du conseil municipal sera alors requis.

C'est ensuite de ce PADD validé que découleront les autres pièces du PLU. Les documents formalisés feront l'objet d'un premier vote en Conseil municipal, attendu au 2nd semestre 2021.

Ce dossier dit "d'arrêt projet" sera présenté aux personnes publiques associées (Direction départementale des territoires, Agglomération, chambres consulaires...) qui seront amenés à émettre un avis sur les documents. À l'issue de cette consultation, le projet de PLU arrêté sera présenté en enquête publique, ultime étape de la consultation citoyenne avant une approbation définitive par le Conseil municipal.

L'objectif est d'approuver le Plan local d'urbanisme révisé à la fin du premier semestre 2022.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay 04 75 79 20 19 - emilie.gay@mairie-valence.fr

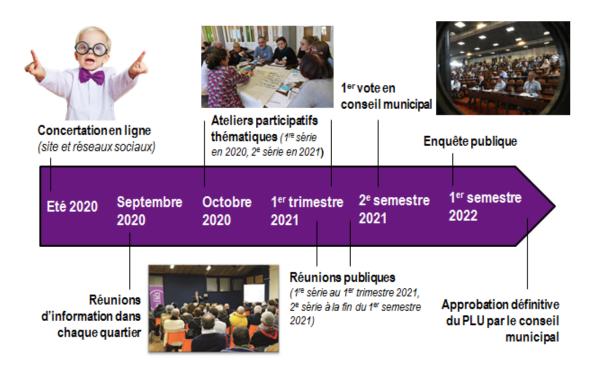








Les principales étapes de la concertation autour du PLU

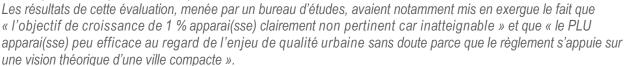


Qu'est-ce que le PLU?

Document opérationnel et stratégique traduisant le projet urbain sur le territoire valentinois, le Plan local d'urbanisme organise le développement de la ville en fixant les règles d'urbanisme.

Il est le garant de l'équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable.

La Ville de Valence avait procédé à l'évaluation de son PLU – qui a été voté sous l'ancienne municipalité en décembre 2013 – comme la loi le prévoit à mi-parcours de la période 2013-2025.



La révision du PLU permettra donc de prendre en compte les recommandations issues de l'évaluation et de porter une nouvelle ambition pour Valence au travers de son projet urbain.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay 04 75 79 20 19 - emilie.gay@mairie-valence.fr











Les objectifs du PLU valentinois

Apaiser la ville

- par une urbanisation raisonnée, en protégeant les zones moins denses d'habitat pavillonnaires au cœur des guartiers, en respectant les spécificités et l'identité de chaque quartier et en stoppant l'étalement urbain:
- par des règles mettant en valeur la qualité architecturale des bâtiments;
- par la protection et la mise en valeur des éléments patrimoniaux et historiques de la ville.

Mettre en œuvre la transition écologique

- par un renforcement des règles en faveur du développement durable (mobilités douces, végétalisation, bâtiments à faible empreinte énergétique);
- par la préservation et la protection des zonages agricoles, des écosystèmes naturels, des continuités écologiques et des canaux;
- par la mise en valeur et la protection des paysages remarquables de la ville ;
- par des orientations favorisant l'économie et l'agriculture de proximité et stoppant le développement de nouvelles zones commerciales de périphérie ;

Agir pour une ville équilibrée et attractive

- par une stratégie de développement rationalisée des zones d'activités,
- par une juste répartition économique entre les zones commerçantes et tertiaires du centre-ville et les zones périphériques.
- par un renforcement des sites universitaires pour en faire de véritables campus (fonctionnels, accessibles, végétalisés...).

CONTACT PRESSE : Émilie Gay





